



Union Fédérale SUD Protection Sociale
144 bd de la villette
75019 Paris



**Le 31 mars, il ne faut rien lâcher
Tous et Toutes en grève et dans la rue pour imposer
le RETRAIT de la loi « travail »**

Suite aux vives contestations qu'a suscité le projet de loi travail notamment via les réseaux sociaux, le gouvernement a d'abord reporté la présentation de son texte au 24 mars.

Puis, après le succès des manifestations du 09 mars, il a proposé quelques aménagements afin de gagner à sa cause les syndicats dits réformistes.

Mais ces quelques mesurottes ne changent en rien la nature profonde de ce texte de régression sociale.

Au bout du compte, un peu moins pire que très pire, mais cela reste plus que mauvais !

Ce soi-disant « nouveau » texte ne répond pas aux aspirations fortes, exprimées par les jeunes, les salariés et les chômeurs pour **l'accès à l'emploi et sa sécurisation**

La création d'emplois de qualité ne nécessite pas la casse du code du travail mais **un changement de politique économique et sociale.**

Ce texte continue à diminuer les droits des salariés et à accroître la précarité, notamment des jeunes.

Décentralisation de la négociation collective au niveau de l'entreprise et affaiblissement des conventions collectives de branches, fragilisation des droits individuels acquis, mise en cause des majorations des heures supplémentaires, facilitations des licenciements...

Ce sont autant d'exemples de régressions qui demeurent et que nous ne pouvons pas accepter.

Défendre le Code du Travail, c'est défendre des droits chèrement acquis et arrachés dans les luttes par les générations qui nous ont précédés (nos parents, grands-parents, etc...).

Défendre le Code du Travail, c'est défendre notre emploi, notre Convention Collective.

Défendre le Code du Travail, c'est défendre des droits pour les générations qui vont nous succéder (nos enfants, nos petits-enfants..).

Ce projet de Loi travail n'est ni amendable, ni négociable !

Pour **imposer le retrait de ce texte**, pour dire **NON au gouvernement et à ses alliés**, l'importance de la mobilisation du 31 mars 2016 sera déterminante.

L'Union Fédérale SUD Protection Sociale appelle les salariés :

- des organismes de sécurité sociale (CAF, CPAM, CARSAT, Urssaf, Caisses nationales..)
- des Caisses de retraite complémentaire et de prévoyance & des Mutuelles...

à se mettre **en grève, le jeudi 31 mars 2016**, et à participer massivement aux manifestations qui auront lieu partout en France.

Pour L'union Fédérale SUD Protection Sociale il faut réussir la grève du 31 mars et préparer sa généralisation et sa reconduction partout où cela sera possible dans les jours et les semaines qui suivront !

Montrons au gouvernement que tous, jeunes, citoyens, salariés, sommes déterminés ensemble à rester mobilisés jusqu'au retrait du projet de loi.